Ville de Villeneuve d'Ascq
Décision

Objet : Attribution du marché de Fouilles archéologiques - Place de la République - Quartier d'Annappes

N° : VA_DEC2021_337
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R. 2123-1 1° du Code de la commande publique,

décidons

De conclure le marché de Fouilles archéologiques préventives avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) située à GLISY (80440) pour les montants suivants :

- Tranche ferme : 48 471.18 € HT
- Tranche optionnelle n°1 : 8 308.30 € HT
- Tranche optionnelle n°2 : 7 031.80 € HT

La date prévisionnelle de début de l'opération se fera entre du 1er octobre et le 15 novembre 2021.
Date prévisionnelle de fin de l'opération sur le terrain – Tranche ferme : 22/10/2021
Date prévisionnelle de fin de l'opération sur le terrain – Tranche optionnelle N°1 : 03/11/2021
Date prévisionnelle de fin de l'opération sur le terrain – Tranche optionnelle N°2 : 08/11/2021
Date prévisionnelle de remise du rapport de fouilles : 08/11/2023

Imputation budgétaire : 2312 824 1120 VNRANNA

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 24 août 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-181041-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 7 septembre 2021